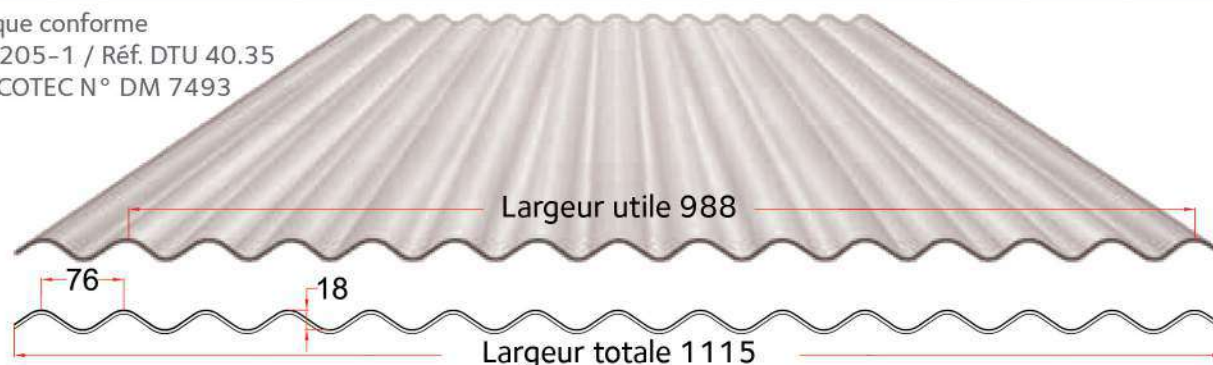


## 1 Tôle Ondulée Acier - Fréquence 18T 75/100 galvanisée Z225 laquée double face THD 35/35 microns

Fiche technique conforme  
à la NFP 34-205-1 / Réf. DTU 40.35  
Selon PV SOCOTEC N° DM 7493



### Caracteristiques Expérimentales

			Masse Surfaccique (Kg/m <sup>2</sup> )		Epaisseur 0,75 mm		
Action des charges descendantes			Moment d'inertie (cm <sup>2</sup> /ml)	Travée simple	I2	4,36	
				2 travées égales	I3	3,17	
				Continuités	I <sub>m</sub>	3,76	
			Moment de flexion (m.daN/ml)	En travée	Système élastique	Md2T	182,25
					Système élasto-plastique	Md3T	208,91
Sur appui		Md3A		167,13			
	Sous charge concentrée	Mc		110,32			
			Réaction d'appui (m.daN/ml)	Rd	652,94		
Action des charges descendantes	Fixation en sommet de nervure	Fixation complète	Moment de flexion (m.daN/ml)	En travée	Système élastique	Ma2T	202,82
				Système élasto-plastique	Ma3T	197,83	
			Sur appui	Ma3A	125,00		
					Effort d'arrachement sur appui (m.daN/ml)	Sa	440,69
		Fixation réduite	Moment de flexion (m.daN/ml)	En travée	Système élastique	Ma2Tr	84,09
					Système élasto-plastique	Ma3Tr	223,85
					Sur appui	Ma3Ar	113,97
			Effort d'arrachement sur appui (m.daN/ml)	Sar	399,39		

### Portées utiles sous l'action des Charges climatiques

Fréquence 18 T	Charges d'exploitation non pondérées en daN/m <sup>2</sup>	2 appuis	3 appuis	4 appuis	
		▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲	
		0,75	0,75	0,75	
Charges descendantes	45	1,95	2,40	2,30	
	55	1,85	2,25	2,20	
	65	1,75	2,15	2,10	
	75	1,70	2,05	2,00	
	90	1,60	1,95	1,90	
	100	1,55	1,90	1,80	
	125	1,45	1,75	1,70	
	150	1,35	1,65	1,60	
	175	1,30	1,55	1,55	
	200	1,25	1,50	1,45	
Charges ascendantes	Fixation complète en sommet de nervure	75	1,95	2,40	2,30
		100	1,95	2,40	2,30
		125	1,95	2,40	2,30
		150	1,95	2,05	2,25
		200	1,50	1,50	1,65
	Fixation réduite en sommet de nervure	75		2,40	2,30
		100		2,40	2,30
		125		2,25	2,30
		150		1,85	2,05
		200		1,35	1,50

## Caracteristiques / Normes

### Caracteristiques du matériau de base

Nuance d'acier : S 320 GD : Tolérances normales

Type de protection : Galvanisé

Type de protection : Prélaqué

### Normes

NF EN 10346

NF EN 10346 / P 34-310

NF EN 10169 / XP P34-301

## Garantie

La garantie des tôles galvanisées acier 75/100 pré laquées deux faces 35/35 THD (très haute durabilité) est de dix ans contre le percement de la tôle, à compter du jour de l'expédition de nos usines.

La garantie de 10 ans est donnée sous réserve du respect scrupuleux des préconisations de pose et d'entretien. D'une façon générale, la mise en œuvre doit respecter le DTU et les préconisations locales.

Les matériaux acier ne doivent pas être soumis à l'action des embruns de mer (>1Km des côtes) ou à l'action directe d'agents corrosifs. Dans les cas où le chantier nécessite une analyse particulière nous pouvons réaliser une étude personnalisée (enquête d'environnement).

## Travail à façon & Accessoires

### Longueur maxi

12,50 m

### Longueur mini

1,20 m

### Cintrage

possible par roulage ou crantage

### Découpe

Droite; uniquement sur la longueur

### Version Mauka Brizz

### Accessoires de fixation

### Pliages de finition

## Conseils de pose

### Pente

minimum 25%.

### Coupe

autorisée par grignotage uniquement.

### Recouvrement / Débord :

Recouvrement 2 ondes dans le sens opposé des vents dominants.

Recouvrement transversal de 250 à 300 mm (selon la pente) au droit d'une panne avec la pose d'un joint adhésif, complément d'étanchéité.

Le débord de toiture ne doit pas excéder 300 mm.

### Fixation

Fixation en sommet d'onde avec plaquette et pontet (fortement conseillé en recouvrement et en bas de toiture).

Nombre de fixation conseillé: 6 au m<sup>2</sup>.

L'utilisation d'une visseuse à limiteur de couple est préconisée.

Type de fixation conforme au DTU avec garantie décennale.

### Entretien en fin de chantier

Balayage et rinçage de la toiture en fin de pose.

Retouche éventuelle de peinture sur rayure.

### Entretien par visite périodique :

Fréquence suivant l'âge de la tôle et la proximité de la mer et ou d'arbres.

Lavage à l'eau claire en cas de dépôt organique et traitement adéquat si nécessaire.

Vérification du serrage des fixations sur panne est conseillée chaque année.